



## **Les différentes instances du collège Maurice Clavel**

- 1 Le conseil d'administration**
- 2 La commission permanente**
- 3 Le conseil de discipline**
- 4 La commission éducative**
- 5 Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**
- 6 Le conseil de vie collégienne**
- 7 La commission "fonds social"**
- 8 Le comité de pilotage E3D**
- 9 Le conseil pédagogique**
- 10 La commission d'appel d'offres**
- 11 La commission "menu"**
- 12 La commission d'hygiène et de sécurité**

Nous souhaitons que ce document vous permette de mieux comprendre les différentes instances du collège. Vous pourrez ainsi préparer vos choix de participation à chacune des instances, en tant que titulaire ou suppléant, avant le conseil d'administration d'installation.

La direction.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ROLE

L'établissement public local d'enseignement (EPLÉ), personne morale de droit public, est administré par un conseil d'administration (CA) qui constitue l'assemblée délibérante de l'établissement. Le CA fixe, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des objectifs définis par les autorités compétentes de l'État, les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les établissements et, en particulier, les règles d'organisation de l'établissement. Au-delà de ses compétences réglementaires, le conseil d'administration est une instance privilégiée de dialogue et d'échanges.

### COMPOSITION

	Titulaires	Suppléants
<b>Membres de droits</b>		
Principal	M. COFFRE Gilles	
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen	
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine	
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie	
Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental de l'Yonne)	Mme PATOURET Sonia	
	M. HEITZMANN Jordan	
Représentants de la commune siège de l'établissement (Avallon)		
Personnalité qualifiée désignée par le Conseil départemental		
<b>Membres élus</b>		
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation		
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé		
Représentants des parents d'élèves		
Représentants des élèves		



## LA COMMISSION PERMANENTE

### ROLE

La commission permanente n'est plus obligatoire suite à des mesures de simplification dans le domaine de l'éducation. Le conseil d'administration se prononce lors de la première réunion qui suit le renouvellement de ses membres sur la création d'une commission permanente, et sur les compétences qu'il décide de lui déléguer. La décision de créer une CP induit la délégation de compétences à cette instance. Lorsqu'elle est créée, le conseil d'administration peut également soumettre à la commission permanente toute question sur laquelle il souhaite recueillir son avis.

### COMPOSITION

	Titulaires	Suppléants
<b>Membres de droits</b>		
Principal	M. COFFRE Gilles	
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen	
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine	
Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental de l'Yonne)		
<b>Membres élus</b>		
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation		
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé		
Représentants des parents d'élèves		
Représentants des élèves		



## LE CONSEIL DE DISCIPLINE

### ROLE

Le conseil de discipline a compétence pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions et des mesures mentionnées dans le règlement intérieur de l'établissement.

### COMPOSITION

	Titulaires	Suppléants
<b>Membres de droits</b>		
Principal	M. COFFRE Gilles	
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen	
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine	
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie	
<b>Membres élus</b>		
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation		
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé		
Représentants des parents d'élèves		
Représentants des élèves		



## LA COMMISSION EDUCATIVE

### ROLE

La commission éducative a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement et de favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. Elle est également consultée en cas d'incidents impliquant plusieurs élèves.

### COMPOSITION

#### Membres de droits

Principal	M. COFFRE Gilles
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie

#### Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (volontaires)	
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (volontaires)	
Représentants des parents d'élèves (volontaires)	
Représentants des élèves (volontaires)	



## LE CESC

### ROLE

Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats en fonction des problématiques abordées.

### COMPOSITION

#### Membres de droits

Principal	M. COFFRE Gilles
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle
Psychologue de l'Education Nationale	Mme PRUGNAUD Amandine
Assistante sociale	Mme LAFILLE Sylvie

Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental de l'Yonne) (volontaire)	
---	--

Représentants de la commune siège de l'établissement (Avallon) (volontaire)	
---	--

#### Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (volontaires)	

Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (volontaires)	
--	--

Représentants des parents d'élèves (volontaires)	

Représentants des élèves (volontaires)	





## LA COMMISSION FONDS SOCIAL

### **ROLE**

L'objet des fonds sociaux est de répondre aux besoins élémentaires et essentiels de l'élève pour assurer une scolarité sereine et sans rupture. Ils sont destinés à faire face à des situations difficiles ponctuelles pour couvrir différents frais liés à la scolarité et tout particulièrement la demi-pension. Le chef d'établissement prendra l'avis du conseil d'administration sur les critères et modalités à retenir pour l'attribution de l'aide. La commission fonds social émet un avis sur les demandes d'aides qui lui sont présentées. Le chef d'établissement recueille l'avis de la commission et arrête la décision d'attribution de l'aide au vu de cet avis. En cas d'urgence, il peut accorder une aide sans consulter la commission qu'il informe a posteriori. L'aide peut prendre la forme d'un concours financier direct ou d'une prestation en nature. Elle est allouée à la famille ou au représentant légal de l'élève.

### **COMPOSITION**

#### **Membres**

	Principal	M. COFFRE Gilles
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
	Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle
	Assistante sociale	Mme LAFILLE Sylvie





## LE COMITE DE PILOTAGE E3D

### ROLE

Le rôle du comité de pilotage "établissement en démarche de développement durable" (E3D) est d'impulser la démarche E3D dans l'établissement, organiser son pilotage, réaliser un diagnostic, définir les axes thématiques, réaliser les démarches et les évaluer pour faire évoluer l'ensemble de la communauté éducative dans une démarche de développement durable.

### COMPOSITION

#### Membres

Principal	M. COFFRE Gilles
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
Adjoint-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental de l'Yonne) (volontaire)	
Représentants de la commune siège de l'établissement (Avallon) (volontaire)	
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (volontaires)	
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (volontaires)	
Représentants des parents d'élèves (volontaires)	
Représentants des élèves (volontaires)	





## LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

### ROLE

La commission d'appel d'offres (CAO) émet un avis concernant les achats de plus de 25 000 € HT selon la procédure formelle des marchés publics.

### COMPOSITION

		Titulaires
<b>Membres de droits</b>		
	Principal	M. COFFRE Gilles
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
<b>Membres élus</b>		
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (volontaires)	
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)	



## LA COMMISSION "MENU"

<b>ROLE</b>
<p>Elle est constituée de représentants des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, du chef d'établissement, de l'adjointe-gestionnaire, de l'infirmière, de la CPE, d'un personnel ATSS et du chef de cuisine.</p> <p>Ses attributions sont de recueillir les propositions constructives des convives sur la restauration scolaire, d'analyser les menus proposés pour la période à venir, de mettre à plat d'éventuels problèmes liés à la restauration.</p> <p>Le but de cette commission est de proposer des repas variés, équilibrés en respectant les recommandations nutritionnelles dans le cadre d'un budget.</p>

<b>COMPOSITION</b>	
	<b>Titulaires</b>
<b>Membres de droits</b>	
Principal	M. COFFRE Gilles
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle
Chef de cuisine	Mme HERRARD Marie-Laure
<b>Membres élus</b>	
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (volontaires)	
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (volontaires)	
Représentants des parents d'élèves (volontaires)	
Représentants des élèves (volontaires)	



## LA COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE

ROLE
<p>Non obligatoire dans notre établissement non pourvu de section professionnelle, cette commission intervient dans les domaines suivants : promouvoir la formation à la sécurité, contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, favoriser la participation active de la communauté éducative à l'amélioration des conditions de vie dans l'établissement.</p>

COMPOSITION		
		Titulaires
<b>Membres de droits</b>		
	Principal	M. COFFRE Gilles
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
	Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle
	Représentant de la collectivité de rattachement	
	Assistant de prévention	Mme TATTEGRAIN Anne-Laure
<b>Membres élus</b>		
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (volontaires)	
	Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (volontaires)	
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)	
	Représentants des élèves (volontaires)	